

# C'est quoi, ce chantier rue Didot ?

## Quoi ?

Aménagement de la rue

## Où ?

Rue Didot, entre le boulevard Brune et la rue Pierre Larousse

## Quand ?

Du 2 septembre au 15 novembre 2019

## Comment ?

- Élargissement du trottoir impair
- Rénovation de la chaussée
- Création d'un plateau surélevé
- Création d'un contre-sens cyclable avec séparateur

## Le chantier au jour le jour

### ⚠ PHASE 1a : du 2/09 au 4/10

Travaux d'élargissement du trottoir impair du n°139 au n°123

- Mise en sens unique de la rue Didot du boulevard Brune à la rue des Mariniers ;
- Maintien d'une file de circulation de 3 mètres sur la chaussée ;
- Fermetures ponctuelles de la voie pendant les horaires de chantier lors de la reprise du nivellement de la chaussée ;
- Cheminements piétons conservés sur les deux trottoirs. Déviations ponctuelles des piétons du trottoir impair sur le trottoir opposé.

### ⚠ PHASE 1b : du 7/10 au 31/10

Du 07/10 au 23/10/19 :

Travaux d'élargissement du trottoir impair du n°123 au n°113

- Mise en sens unique de la rue Didot du boulevard Brune à la rue des Mariniers ;
- Maintien d'une file de circulation de 3 mètres sur la chaussée ;
- Fermetures ponctuelles de la voie pendant les horaires de chantier lors de la reprise du nivellement de la chaussée ;
- Déviations ponctuelles des piétons du trottoir impair sur le trottoir opposé ;
- Cheminement piétons conservé.

Du 24/10 au 31/10/19 :

Travaux d'élargissement du trottoir du n°123 au n°113, de création d'une oreille rue Didot, angle boulevard Brune, de réalisation du caniveau asphalté côté pair, de réalisation de la couche de roulement du tapis et du plateau surélevé

- Fermeture de la rue Didot entre la rue des Mariniers et le n°113 à la circulation sauf véhicules de secours de 8h00 à 17h00 ;
- Fermeture de la villa Collet à la circulation sauf véhicules de secours de 8h00 à 17h00 ;
- Cheminements piétons conservés sur les deux trottoirs. Déviations ponctuelles des piétons du trottoir impair sur le trottoir opposé.

**🚧 PHASE 1c : du 4/11 au 15/11**

**Travaux de réalisation du contre-sens cyclable avec séparateur**

- Fermeture de la rue Didot entre la rue des Mariniers et la rue Pierre Larousse à la circulation sauf véhicules de secours de 8h00 à 17h00 ;
- Fermeture des villas Collet et Deshayes à la circulation sauf véhicules de secours de 8h00 à 17h00 ;
- Cheminements piétons conservés sur les deux trottoirs.

Durant cette phase 1 :

- Le bus 58 sera dévié par le boulevard Brune et la rue Raymond Losserand

**La phase 2 des travaux d'aménagement de la rue Didot entre la rue Pierre Larousse et la rue d'Alésia suivront les travaux de la phase 1 selon la même méthodologie. Elle fera l'objet d'une autre lettre d'information.**

## Contacts

**RÉALISATION**  
VILLE DE PARIS  
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS  
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE – SUD  
12, RUE CABANIS, PARIS 14<sup>E</sup> DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30  
TÉL. 01 53 80 84 00 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H

**ENTREPRISES**  
EJL / SOTRASIGN / SIGNATURE / FAYOLLE / EVESA

**Plus d'infos  
Sur [chantiers.paris.fr](https://chantiers.paris.fr)  
et au 3975\***

\*SERVICE GRATUIT • LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

**MERCI POUR VOTRE PATIENCE**

